

Déclaration liminaire au CTL du 16 mai 2014

Monsieur le Président,

Vous nous avez réunis aujourd'hui pour assister à notre 6^{ème} Comité Technique Local depuis le début de l'année. Pour autant, le dialogue social que vous nous proposez nous paraît toujours aussi opaque et insatisfaisant. Pour preuve, les documents de travail que vous nous adressez et qui correspondent chacun à une ligne de l'ordre du jour mais qui ne nous apprennent pas grand-chose. Par exemple, le diaporama relatif au module de formation des adjoints encadrant. D'autres (Frais De Déplacement), nous renseignent sur un calendrier de mise en place mais omettent de nous décrire les différences avec l'application précédente ou les résultats des expérimentations dans d'autres départements ou encore, comme pour les donations et donations-partages de biens immobiliers, imposent des réorganisations devant amener une simplification des tâches pour les usagers mais sans évaluation préalable et précise des charges de travail visées. Et ces points prévus à l'ordre du jour sont présentés pour information dans cette instance alors même qu'ils affectent l'organisation du travail et la répartition des effectifs voir même la formation professionnelle.

C'est pourquoi les représentants FORCE OUVRIERE vous demandent de voter sur les points 3 et 5 de l'ordre du jour.

S'agissant des conditions de vie au travail, FORCE OUVRIERE continuera à être vigilant sans toutefois être dupe : ce sont bien les suppressions d'emplois massives qui sont les premières responsables de la situation dans nos services et de l'état de santé des agents. L'augmentation de certains chiffres dans le Tableau de Bord de Veille Sociale que vous nous présentez en est une conséquence directe. Nous notons donc la hausse des écrêtements horaires alors même que les écrêtements quotidiens au-delà de 10 heures ne sont pas recensés. Nous notons également l'utilisation toujours croissante des Comptes Epargne Temps et l'effondrement du nombre de réunions de services qui nous semblait-il, devaient être priorisées auprès des chefs de postes ou services de notre département. Au-delà des statistiques, nous serons attentifs, Monsieur le Président, à l'analyse que vous nous restituerez de ces chiffres et surtout aux mesures que vous jugerez bon de mettre en place.

Les représentants FO souhaitent que le CTL se prononce sur ce point.

Par ailleurs, nous avons eu connaissance de certains « audits RH » dans des postes ou services. Nous souhaitons savoir dans quel contexte, sur quels critères et dans quel cadre sont réalisées ces actions ? S'agit-il d'Espaces De Dialogue et sous quelles formes les restitutions seront-elles

présentées aux organisations syndicales qui n'ont pas été informées en amont ? Aurons-nous une information des facilitateurs au cours du prochain CTL ?

Enfin, pour conclure ce chapitre sur les conditions de vie au travail, comment ne pas évoquer la disparition récente et douloureuse de nos deux collègues. Nous serons particulièrement attentifs à l'éventuel impact professionnel sur ces deux drames.

Mais bien entendu, encore une fois la principale cause des dégradations des conditions de travail dans nos postes et services est pour FO la diminution des moyens humains et matériels.

C'est pourquoi nous souhaitons examiner au cours de ce CTL la situation des effectifs transmise par vos services le 14 mai.

Les agents du département et leurs organisations syndicales vous ont déjà signifié toute l'importance qu'ils accordent au sujet des vacances d'emplois dont le calcul prévisionnel à mars 2015 nous affole.

Cette réunion sera aussi pour les représentants FORCE OUVRIERE l'occasion d'évoquer certains sujets « récurrents » :

- La question du ménage avec l'entreprise Gimn's notamment sur le site de la place Occitane où travaillent 300 agents environ (40 agents RFM en plus depuis avril) : locaux sales et personnels insuffisants. Nous souhaitons connaître les suites données aux enquêtes qualité effectuées les 26 février et 8 avril 2014.
- Les vêtements de travail des agents techniques : l'absence de dotation 2010 doit-elle s'accompagner d'une année blanche en termes de travaux salissants ? Tous les agents techniques du département ont-ils du assumer cette charge supplémentaire sur leur budget personnel ?
- Suite à l'arrivée de la RFM dans les locaux de la place Occitane, qu'est-il prévu pour améliorer la réinstallation de nos collègues des Produits divers au 4^{ème} étage ? Par ailleurs, les autres agents du site pourront-ils disposer d'une salle de repos ?

En outre, nous tenons à rappeler qu'hier 15 mai 2014, près de 10 000 fonctionnaires ont défilé dans les rues de Toulouse dans le cadre d'un mouvement de grève où FORCE OUVRIERE a pris toute sa place.

Cette action a été pour FO-DGFIP31, où 28 % des agents étaient en grève, l'occasion de revendiquer :

- L'abandon du pacte de responsabilité et de la Démarche stratégique à la DGFIP,
- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- La reconnaissance de nos missions comme étant prioritaires,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice,
- La revalorisation du régime indemnitaire,
- Des conditions de travail dignes et respectueuses de la santé des personnels.

FO-DGFIP continuera donc à combattre la politique d'austérité qui porte en germe le démantèlement du service public, l'externalisation d'une partie de nos missions et l'appauvrissement programmé des salariés du public comme du privé.